GUIDE PRATIQUE • ALZHEIMER À DOMICILE

Alzheimer : peut-on encore vivre seul à domicile ?

Une personne atteinte d'Alzheimer peut-elle rester seule chez elle ? Les capacités, les risques et les aides à évaluer régulièrement avec les professionnels.

MEDIWALK®

Des repères clairs pour mieux accompagner au quotidien.

https://www.mediwalk.fr/alzheimer-vivre-seul-domicile.html

Sommaire

Retrouvez les étapes et repères essentiels de ce guide.

La vraie question à se poser 0

Les capacités à observer au quotidien 0

Les signaux qui imposent une réévaluation 0

Les aides qui peuvent prolonger l'autonomie 0

Organiser une réévaluation régulière 0

Continuer le guide 0

La vraie question à se poser

Décider si une personne peut **vivre seul** avec la maladie d'Alzheimer ne se résume pas à un stade ou à un chiffre : tout repose sur le **maintien à domicile** organisé autour de ses capacités réelles, des risques observés et des aides mobilisables.

La bonne question n'est donc pas seulement *« sait-il rester seul ? »*, mais *« quelles situations maîtrise-t-il aujourd'hui, quels risques apparaissent, et quelles aides peuvent réellement les réduire ? »*

> ℹ Une capacité *expliquée* n'est pas une capacité *réalisée* : un proche peut décrire ce qu'il ferait en cas d'incident sans parvenir à le faire au moment où celui-ci survient.

Les capacités à observer au quotidien

Avant toute décision, observez concrètement ce que la personne parvient encore à faire seule, sur plusieurs jours et à différents moments :

Repas

Préparer ou réchauffer un repas sans danger, s'alimenter et s'hydrater suffisamment.

Médicaments

Prendre son traitement conformément à l'organisation prévue, sans oubli ni double prise.

Alerte

Utiliser le téléphone ou un moyen d'alerte, et réagir face à une porte fermée, une panne ou une chute.

Repères

Reconnaître son domicile, retrouver son chemin habituel et maintenir une hygiène suffisante.

Les signaux qui imposent une réévaluation

Certains signes ne doivent pas être banalisés. Leur accumulation indique souvent que le *maintien à domicile sans accompagnement renforcé* atteint ses limites :

> À surveiller : • gaz ou plaques laissés allumés ; • médicaments oubliés, pris deux fois ou confondus ; • sorties avec incapacité à retrouver le domicile ; • chutes ou incidents non signalés ; • aliments périmés, perte de poids ou déshydratation ; • appels répétés liés à la peur, surtout la nuit.

⚠ Un seul de ces signaux, s'il touche la sécurité (gaz, errance, chute à répétition), justifie déjà une évaluation professionnelle rapide, sans attendre qu'il se reproduise.

Les aides qui peuvent prolonger l'autonomie

Selon les besoins, plusieurs relais peuvent se combiner : *aide à domicile, portage des repas, infirmier, pilulier préparé et surveillé, équipe spécialisée Alzheimer (ESA), accueil de jour, adaptation du logement, téléassistance ou géolocalisation consentie.*

Aucun outil ne remplace une présence humaine lorsque celle-ci devient nécessaire. La technologie *complète* l'accompagnement ; elle ne le remplace pas.

Organiser une réévaluation régulière

La situation évolue. Fixez un point périodique avec la personne, la famille et les professionnels, ainsi qu'après tout événement significatif : *chute, disparition, hospitalisation, erreur médicamenteuse ou épuisement de l'aidant.*

Continuer le guide

Sécuriser le domicile : la checklist

Un contrôle pièce par pièce qui réduit les risques sans effacer les repères. — Voir la checklist

Domicile ou EHPAD : réévaluer

Quand et comment réinterroger le lieu de vie, sans culpabilité. — Lire le guide

Alzheimer à domicile : le dossier complet

Jusqu'où le maintien à domicile reste possible, aides, logement, technologie et répit. — Revenir au dossier

À propos de ce guide

Informations générales à adapter à la situation de la personne. En cas d'urgence, appelez le 15 ou le 112.